

République du Niger
Région de Dosso
Département de Gaya
Commune Rurale de Bengou

Procès verbal de la 3^{ème} session ordinaire du conseil municipal de la Commune de Bengou

L'an deux mil vingt deux et les 27 ; 28 ;29 et 30 Octobre s'est tenue la troisième session ordinaire du conseil municipal de la commune rurale de Bengou , sous la présidence de Madame Saley Lantana Mahamadou ; Maire de la commune rurale de Bengou à l'effet de statuer sur l'ordre du jour comportant les point suivants :

- 1) Adaptation du procès verbal de la session précédente
- 2) Adhésion de la commune dans l'entente CFERA .
- 3) Echanges sur le projet de lotissement
- 4) Echanges sur la préparation du projet de budget 2023
- 5) Divers (activités réalisés dans la période de l'intersession)

Après l'installation des participants, Le secrétaire général de la Mairie rapporteur de séance, procède a la vérification et le contrôle de présence des conseillers élus , par appel nominatif Il en résulte :

La présence des Huit conseillers élus dont les noms suivent

N°	Noms et Prénom	Fonction
1	Adamou Moussa	Conseiller élu
2	Bio Seydou	Adjoint au Maire
3	Mme Saley Lantana Mahamadou	Mairesse
4	Mairiga Namata	Conseillère élue
5	Harouna Yahaya	Conseiller élu
6	Tanimoune Adamou	Conseiller élu
7	Djamila Mamane	Conseillère élue
8	Halidou Assoumane	Conseiller élu

Nombre de Conseillers absents ; Trois il s'agit de Mahaman Adamou, ChaiBou Hamadou et Hadiza Abdou Toro

Procurations : Deux

Celles de Chaibou Hamadou et Mahaman Adamou

En outre , on note la présence de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture de Gaya ,le Directeur départemental du développement communautaire , les responsables des Forces de Défense et de sécurité , le gestionnaire de la CFERA le Comptable de la CFERA ,les Chefs Services Communaux de STD, les chefs de villages et de hameaux , les présidents des OSC et les présidents des OP .Le quorum étant atteint, les conseillers présentspeuventvalablement siéger comme le stipule l'article 183 du code général des collectivités territoriales.

A l'entame donc de la séance, une Fatiha a été dite pour implorer le tout puissant ALLAH, le miséricordieux, pour qu'il descende sa clémence et sa miséricorde et qu'il fasse que nous aboutissons ensemble à des résultats consensuels et que la paix règne au Niger.

Par la suite, la présidente donne lecture au rapporteur de séance, comme le stipule ARTICLE 183 du CODE GENERAL des collectivités territoriales.

Madame la présidente dans son mot introductif a salué et remercié de vive voix les participants de cette session.

Le secrétaire général de la préfecture de Gaya en prenant la parole a présenté les salutations les plus hautes autorités de l'Etat. Il a par la suite remercié les conseillers de les voir tous ici, ce qui montre une confiance dans leur rang. Le conseil communal et exécutif doivent travailler ensemble les mains dans les mains s'ils veulent avoir un bon résultat à la fin de leur mandat. Le secrétaire général sollicite également auprès de la population une attention toute particulière à la sécurité. Nous sollicitons un soutien de la population à force de défenses et de sécurités. Ce fut ensuite la présentation la délégation préfectorale, celle du conseil municipal et les responsables des services communaux.

Par la suite la Mairesse donne lecture au rapporteur de séance les points inscrits à l'ordre du jour

Quelques points sont ajoutés aux divers-

La situation de l'inondation dans la commune

Compte rendu de la reprise des classes

L'électrification des gros villages

Situation du comité de vente des céréales

La gestion de l'eau

Situation de comité de gestion local (CLG)

Situation des aérés de session

La situation de la radio communautaire

L'ordre du jour ainsi fut adapté par l'ensemble des conseillers municipaux présents

I La lecture du PV de la dernière session du 17, 18,19 et 20 Août 2022

Après lecture du PV de la session ordinaire du 17, 18,19 et 20 Août au titre de l'année 2022 est adapté par l'ensemble des conseillers présents sous réserve d'amener des corrections sur les bilans de l'exécution ami par cours du budget 2022 du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

Chapitre I :

Recettes

Prévisions : 70.119.110

Réalisation 7.387.138

Chapitre II :

Recettes :

Prévision : 283.460.992

Réalisation : 45.512.996

Dépenses

prévisions : 70.119.110

réalisation : 7.693.448

Dépenses

prévisions : 283.460.992,

réalisations : 68.697.305

Et au lieu du projet DENDI GANDA lire cadre de concertation DENDI GANDA

II De la question de l'Entente Intercommunale DIOUNDIOU et Gaya pour l'entretien routier.

Messieurs le gestionnaire et le comptable de la CFRA ont chacun en ce qui le concerne donné des informations sur le passé de la CFRA et sur l'entente intercommunale DIOUNDIOU et Gaya pour l'entretien routier.

Des questions ont été posées et chacune a eu sa réponse

Après un débat contradictoire le conseil communal affirme l'engagement de la commune Rurale de Bengou d'adhérer à l'entente Intercommunale DIOUNDIOU et Gaya pour l'entretien routier (EIDG)

Deuxième journée

La session de la deuxième journée de la session a commencé à 9 heures

Désignation de deux délégués à l'organe de l'entente intercommunale DIOUNDIOU et Gaya pour l'entretien routier

Après un débat le conseil municipal a désigné :

Madame Saley Lantana Mahamadou et Monsieur Adamou Moussa à siéger à l'organe de l'entente intercommunale DIOUNDIOU et Gaya pour l'entretien routier

III Echanges sur la préparation du projet de budget 2023

La question est de savoir le genre de budget qu'il faut ?

La réponse des conseillers c'est le genre de budget participatif ou toute la population communale doit participer dans l'élaboration du budget.

Le conseil municipal sollicite la commission finance de préparer un programme de sortie dans les villages et quartiers afin de recenser les besoins des populations.

Les conseillers sollicite que le commentaire du budget soit conforme avec les chapitres et les articles, un commentaire compréhensible.

Afin de donner une bonne lecture.

A 17heures la présidente à lever la séance pour la poursuite demain en 9heures

Troisième journée

Echanges sur le projet de lotissement :

La reprise de la séance a débuté à 9 heures.

Ce point a été débattu à la deuxième session ordinaire.

Le chef terroir qui est chargé d'avoir le point de vu de sa communauté a fait la restitution de sa mission.

Le chef a contacté tous les chefs de quartier et hameaux pour que chacun sollicite sa population s'ils sont pour l'opération du lotissement. La population communale dans son ensemble sont pour le lotissement donc la population communale adhère au projet de lotissement. Ce fut le tour des conseillers à se prononcer.

Tous les conseillers présents adhèrent au projet de lotissement donc les conseillers communal a adopté le projet de lotissement. Le choix de la zone sera fixé à une date ultérieure au cours d'une session.

Quatrième journée

Divers :

A 9 h a commencé la quatrième journée de la session.

Les points suivants ont été reportés à une autre session.

- Inondation
- Gestion eaux
- Radio communautaire

Éducation

Le chef secteur et le Maire Adjoint ont effectué des sorties dans les différents établissements scolaires dans le but de rencontrer les enseignants et les élèves. Ils ont trouvés des enseignants assidus, ponctuels.

Le Maire Adjoint et le Chef Secteur ont chacun donné des conseils aux enseignants d'éviter les retards et l'absentéisme non justifié. Au niveau des élèves les deux responsables ont donné des sages conseils aux élèves qui seront les grands de demain. Eviter de venir en retard, et soyer toujours présents à l'école. Une bonne conduite est à solliciter à tout un chacun de vous.

A leur tour les enseignants ont beaucoup appréciés cette visite et sollicite que ce genre de sortie soit continu.

Élevage

La responsable communale de l'élevage a fait un compte rendu au conseil sur la sensibilisation à l'hygiène et assainissement aux collecteurs du lait, aux producteurs des vaches. La propriété et l'hygiène sont les garants de la santé. Nous demandons que les centres de collecte du lait de NADEWA et le produit (lait) soient le meilleur dans l'hygiène

Électrification des Gros Villages

Le SG de la commune a pris la parole pour donner quelques informations sur ce volet.

Les responsables communaux ont écrit à la direction régionale de la NIGÉLEC de Dosso pour faire part de savoir pourquoi depuis Dosso jusqu'à NIAKOYE TOUNGA dans la commune de BANATous les villages qui se trouvaient sur la voie nationale RN7 sont électrifiés et pourquoi GOUIWA et GARIN MALLAN dans la commune de BENGOU ne sont pas électrifiés.

Le Député ancien gouverneur de Dosso a porté cette revendication au niveau de l'assemblée nationale. L'Etat a pris acte des revendications.

Tous les gros villages non électrifiés des 8 Régions seront électrifiés

Comité de vente

L'ancien bureau a été dissolu. Un nouveau bureau a été créé qui est composé de :

- Mme Yaou Fatima représentant la mairie
- M. Zakou Hima représentant Agriculture
- M. Abdou Anaroua représentant la chefferie traditionnelle
- M. Bio Seydou superviseur

Comité local de gestion

Sur ce point le chef du terroir a déjà pris engagement pour faire un nouveau bureau où chaque chef de village et quartier doit choisir 2 délégués brigadiers afin de proposer une date à laquelle nous aurons donc l'occasion d'effectuer la mise en place d'un nouveau bureau du CLG.
L'ordre du jour épuisé, la présidente a levé la séance à 17H tout en remerciant les conseillers.

Fait à Bengou le 01/11/2022

LE RAPPORTEUR



LA PRESIDENTE

